

Visite de la présidente du Parlement écossais accompagnée d'une délégation parlementaire

Relations bilatérales

Québec

18 au 21 avril 2023

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy (Montarville), présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe), vice-présidente de l'ANQ
- M. Sylvain Lévesque (Chauveau), vice-président de l'ANQ
- M^{me} Marie-Belle Gendron (Châteauguay), députée
- M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François), députée
- M^{me} Lucie Lecours (Les Plaines), députée
- M. Yves Montigny (René-Lévesque), député
- M^{me} Isabelle Poulet (Laporte), députée
- M. Claude Reid (Beauharnois), député
- M. Stéphane Sainte-Croix (Gaspé), député
- M^{me} Brigitte B. Garceau (Robert-Baldwin), députée
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), député
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires de l'ANQ
- M. Étienne Lévesque, directeur de cabinet de la présidente de l'ANQ
- M^{me} Marie-Eve Vermette, directrice des relations interparlementaires et internationales et du protocole

- Chef d'équipe du Service des affaires bilatérales
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère en protocole

Contexte

Fondé en 1999, le Parlement d'Écosse entretient des relations avec l'Assemblée nationale du Québec depuis ses débuts. Près d'une vingtaine de rencontres entre les parlementaires des deux institutions ont été organisées au fil des années. En mai 2021, des élections législatives ont eu lieu en Écosse afin d'élire les 129 membres du Parlement pour un mandat de cinq ans. À la suite de ces élections, M^{me} Alison Johnstone a été élue présidente du Parlement. Cette visite officielle est la première de la présidente Johnstone à l'Assemblée nationale du Québec.

Objectifs et résultats

Reprendre la relation bilatérale avec le Parlement écossais à la suite de la pandémie et des élections législatives en Écosse et au Québec et renforcer les liens de collaboration qui unissent les deux parlements.

- Bien qu'il n'existe pas de protocole d'entente interparlementaire officiel entre l'ANQ et le Parlement écossais, les échanges entre les deux parlements sont nombreux et réguliers et la relation bilatérale entre les deux institutions est très dynamique et vivante. Or, la pause imposée par la situation pandémique mondiale ainsi que les élections législatives tenues en 2021 en Écosse et en 2022 au Québec ont freiné les échanges entre les deux parlements au cours des dernières années.
- La dernière rencontre officielle en personne entre des délégations parlementaires écossaises et québécoises a eu lieu en janvier 2020 à Édimbourg. Un entretien virtuel entre la présidente Johnstone et le président de l'ANQ, M. François Paradis, a également eu lieu en octobre 2021.
- L'accueil de la présidente Johnstone à l'ANQ a ainsi permis d'affirmer la volonté des deux parlements de réactiver leur relation bilatérale à la suite de la pandémie. Il s'agissait également de permettre aux deux nouvelles présidentes de confirmer les liens de collaboration qui unissent l'ANQ et le Parlement écossais.


Échanger avec la présidente du Parlement écossais et sa délégation sur les enjeux et défis touchant les deux institutions et permettre le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

- D'entrée de jeu, la présidente de l'ANQ s'est entretenue en privé avec la présidente Johnstone et sa délégation. Les deux présidentes étant nouvellement élues dans leurs fonctions, elles ont pu échanger sur les défis liés à la présidence d'un parlement ainsi que sur leur vision du rôle de présidente, notamment en tant que femmes. La délégation écossaise a également pu assister à la période de questions et réponses orales à la Salle de l'Assemblée nationale. La présidente Johnstone a grandement apprécié pouvoir observer comment la présidente de l'ANQ préside les travaux afin de pouvoir s'en inspirer.

- Une séance de travail sur l'actualité politique et parlementaire au Québec et en Écosse a été organisée afin de mettre de l'avant les sujets et les enjeux ayant occupé les deux parlements au cours des derniers mois. Les deux délégations ont abordé l'augmentation de la violence envers les élus, notamment sur les médias sociaux, les enjeux liés au vieillissement de la population, la question de la violence faite aux femmes et du traitement des victimes de violence, la place des médias sociaux dans la vie parlementaire, ainsi que les enjeux liés à l'intelligence artificielle.

Aborder la question des femmes en politique et mettre en lumière les défis et obstacles pour les femmes politiques au Québec et en Écosse ainsi que les initiatives porteuses mises en place dans les deux parlements pour appuyer les femmes élues.

- La présidente Johnstone est la deuxième femme élue à la présidence du Parlement écossais depuis 1999. 59 femmes siègent actuellement au Parlement écossais, soit 45,7 % de la députation.
- La présidente de l'ANQ a présenté le portrait des femmes députées au Québec, les enjeux qu'elles vivent au quotidien et différentes initiatives mises en place récemment à l'Assemblée nationale pour favoriser la conciliation travail-vie personnelle et lutter contre le harcèlement. Elle a également souligné les projets de loi innovants adoptés par l'Assemblée nationale dans la dernière année pour les femmes victimes de violence conjugale, soit la création du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale et la législation concernant les bracelets antirapprochements.
- Pour sa part, la vice-présidente de l'ANQ s'est exprimée en sa qualité de présidente du Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ et de présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Elle a présenté les initiatives du Cercle, notamment les activités, les conférences et les séances de formation qui y sont organisées. Elle a également abordé le programme de mentorat pour femmes parlementaires qu'a mis sur pied le Cercle. De même, la vice-présidente a souligné le travail du Réseau pour renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements et les organisations internationales et a mis en lumière l'engagement de l'ANQ à l'international, notamment en ce qui concerne la lutte contre le harcèlement dans les parlements.
- De son côté, la présidente Johnstone a expliqué le travail d'audit sur la sensibilité aux genres qui a été mené au Parlement écossais à son initiative au cours de la dernière année. L'audit a été fait par une chercheuse universitaire et a révélé que la représentation des femmes dans les organes décisionnels du Parlement ne reflétait pas toujours la part réelle des femmes dans la députation. L'audit a également démontré que les femmes intervenaient moins dans les débats parlementaires. Un conseil, dirigé par la présidente Johnstone et composé de parlementaires provenant de tous les partis politiques représentés et de chercheurs universitaires, a été formé pour formuler des recommandations découlant de l'audit. 34 recommandations ont été émises, dont l'introduction d'une règle pour assurer une présence paritaire femme-homme dans les commissions parlementaires.
- Pour clore cette séance de travail, la cheffe d'équipe du service de la référence de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a présenté à la délégation écossaise le Guide thématique sur les femmes en politique au Québec qui a été mis en ligne l'an dernier.



Assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec auprès des homologues écossais en mettant en valeur les politiques, les mesures, les projets et les actions prises pour favoriser le vivre-ensemble à l'Assemblée nationale et l'ouverture du parlement aux citoyennes et citoyens.

- Outre le projet de Guide thématique sur les femmes en politique au Québec présenté par la Bibliothèque de l'ANQ, deux autres directions ont pu mettre en valeur auprès de la délégation écossaise le travail fait par l'ANQ au cours des dernières années pour encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne.
- La directrice de l'accueil et de la mission éducative de l'ANQ ainsi que la cheffe d'équipe de la programmation citoyenne ont présenté à la délégation écossaise l'approche privilégiée et les différentes initiatives prises afin d'ouvrir davantage le parlement au public afin d'en faire une véritable maison citoyenne. Elles ont souligné les opportunités offertes par l'ouverture du nouveau pavillon d'accueil et la création d'un nouveau parcours pour les visiteurs. Elles ont expliqué l'appel de projets citoyens et les différentes activités gratuites intégrées à la programmation citoyenne, que ce soit à l'intérieur des bâtiments ou dans les jardins extérieurs. Elles ont évoqué la collaboration de l'ANQ avec le milieu culturel et l'industrie touristique de Québec et, surtout, elles ont mis de l'avant les nombreuses activités à caractère éducatif, que ce soient les parlements pour les jeunes, le site Web éducatif, les séminaires de formation ou encore le camp de jour citoyen.
- La directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement de l'ANQ, accompagnée de la représentante du Bureau d'aide et du respect de la personne, ont discuté avec la délégation écossaise des nombreuses mesures mises en place à l'ANQ afin de prévenir le harcèlement, de favoriser l'équilibre travail-vie personnelle et de promouvoir la diversité et l'inclusion. Elles ont présenté la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail et ses mécanismes visant à encadrer le processus de plainte et ont mis en valeur les campagnes de sensibilisation menées à l'ANQ. Les initiatives prises pour faciliter la conciliation travail-vie personnelle, telles que l'offre de mets à emporter au café du Parlement, la simplification de l'accès au Parlement pour les familles immédiates des parlementaires ainsi que la création d'une salle familiale et d'une salle d'allaitement, ont été soulignées. Enfin, la question de la diversité et de l'inclusion a été abordée, notamment l'engagement de l'ANQ dans la lutte contre la violence conjugale.

Permettre les échanges et les discussions sur le fonctionnement des deux parlements et l'organisation des travaux parlementaires.

- Avec ses compétences et ses 129 députés, le Parlement écossais a plusieurs similitudes avec l'ANQ permettant des partages d'expérience pertinents et utiles. De surcroît, le fonctionnement général du Parlement écossais, certes construit sur le modèle du parlementarisme britannique, mais davantage inspiré par le Parlement européen, s'appuie également sur des mécanismes fort différents de ceux en place à l'ANQ. Les échanges avec le Parlement écossais permettent ainsi de mettre en lumière des exemples de bonnes pratiques novatrices qui peuvent inspirer l'ANQ.
- Une séance de travail sur le fonctionnement du parlement et l'organisation des travaux parlementaires a été organisée afin de permettre aux parlementaires et aux greffiers des deux assemblées d'échanger sur leurs pratiques, leurs règles internes et leur fonctionnement plus général. Les deux délégations ont notamment pu discuter de la prévisibilité des travaux, du rôle de la présidence et du maintien de l'ordre et du décorum pendant la période des questions et réponses orales, des types de questions posées au gouvernement, de l'impact de la pandémie sur

le travail parlementaire, du vote électronique, des déclarations de députés, des avantages et inconvénients des modes virtuel et hybride, de l'étude des projets de loi, etc.

Statistiques



27 participantes et participants

Suivi

Après la pause pandémique et les élections législatives écossaises et québécoises, la relation bilatérale avec le Parlement écossais a bien été renforcée. Les contacts entre les administrations des deux parlements se poursuivent et une visite de la présidente de l'ANQ au Parlement écossais en 2024 a été évoquée.

Dépenses

Transport	2 971,00 \$
Restauration	5 316,00 \$
Hébergement	\$
Interprétation	5 250,00 \$
Divers	561,00 \$
TOTAL	14 098,00 \$